



CHAIRE DE RECHERCHE DU
CANADA SUR L'ÉVALUATION
DES ACTIONS PUBLIQUES À
L'ÉGARD DES JEUNES ET DES
POPULATIONS VULNÉRABLES

École nationale
d'administration publique



16-35
Jeunes judiciairisés

(RÉ)intégration sociocommunautaire
Partenariat recherche communauté

Bourse postdoctorale¹ sur la judiciarisation des jeunes

La Chaire de recherche du Canada sur l'évaluation des actions publiques à l'égard des jeunes et des populations vulnérables (**CREVAJ**) de l'École nationale d'administration publique (ENAP, campus Montréal) et le Partenariat de recherche Saisir et soutenir les processus de (ré)intégration sociocommunautaire des jeunes judiciairisés de 16 à 35 ans (**(RÉ)SO 16-35**) annoncent l'ouverture d'un concours pour l'attribution d'une bourse postdoctorale conjointe autour de la judiciarisation des jeunes en situation de vulnérabilité.

Les activités de la **CREVAJ** visent l'acquisition de connaissances nouvelles quant à la mise en œuvre de l'action publique et de ses effets afin de mieux orienter les interventions et les mécanismes de soutien dans le secteur de la jeunesse. La programmation scientifique concerne des projets qui visent la compréhension des enjeux des jeunes dits en difficulté, l'évaluation des pratiques qui les concernent et le développement de nouvelles interventions dans une perspective partenariale notamment autour des trajectoires qui marquent les transitions à la vie adulte. Elle s'intéresse notamment aux processus de judiciarisation des problèmes sociaux et à ses conséquences sur ces transitions. <http://crevaj.ca>

Le **(RÉ)SO 16-35** est un programme de recherche en partenariat qui poursuit l'objectif d'analyser et de favoriser les trajectoires de désistement de la délinquance et la (ré)intégration sociocommunautaire des jeunes judiciairisés âgés de 16 à 35 ans. Il vise à : 1) Décrire les trajectoires de désistement de la délinquance et de la (ré)intégration sociocommunautaire des jeunes judiciairisés; 2) Analyser les liens de collaboration entre les différents acteurs du désistement de la délinquance et de la (ré)intégration sociocommunautaire des jeunes judiciairisés; 3) Élaborer des stratégies d'actions intersectorielles pour favoriser le désistement de la délinquance et la (ré)intégration sociocommunautaire des jeunes judiciairisés; 4) Concevoir, mettre en œuvre et évaluer l'implantation d'un projet pilote intersectoriel répondant aux besoins des jeunes judiciairisés dans le cadre de leur désistement et de leur (ré)intégration sociocommunautaire.

¹ La **CREVAJ** et le Partenariat **(RÉ)SO 16-35** s'engagent à ne pas octroyer la bourse postdoctorale si les candidatures ne répondent pas aux normes d'excellence de ce concours.

Description de la bourse postdoctorale :

Cette bourse vise à promouvoir et à soutenir la formation d'un jeune chercheur ayant complété ses études doctorales ou, au plus tard le 30 juin 2019, avoir une date planifiée pour la soutenance orale de la thèse. Plus précisément, elle cherche à soutenir financièrement les activités de la recherche postdoctorale du candidat en lien avec les questions entourant la judiciarisation des jeunes dans la continuité des programmations scientifiques de la **CREVAJ** et du **(RÉ)SO 16-35**.

Le stagiaire post doc devra être co-encadré par un membre régulier du **(RÉ)SO 16-35** et par le titulaire de la **CREVAJ**.

Le montant accordé est de 50 000 \$ pour une période de 12 mois débutant au plus tard le 1^{er} septembre 2019.

La bourse est assujettie à la loi fédérale sur les impôts et ne comprend pas d'avantages sociaux associés.

Conditions d'admissibilité :

- Le candidat doit présenter un projet de recherche qui s'inscrit dans la thématique des programmations de la **CREVAJ** et du **(RÉ)SO 16-35**;
- Le candidat doit satisfaire aux conditions d'obtention du statut de stagiaire postdoctoral de l'ENAP :
http://www.colibri.enap.ca/colibri/docs/Politiques/410%20-%20Politique_stagiaires_postdoc_010-09.pdf
- Le stagiaire post doc devra être co-encadré par un membre régulier du **(RÉ)SO 16-35** et par le titulaire de la **CREVAJ**;
- Avoir complété sa thèse depuis moins de cinq ans ou, au plus tard le 30 juin 2019, avoir une date planifiée pour la soutenance orale de la thèse.

Critères de sélection :

- La bourse postdoctorale sera accordée au mérite selon le dossier présenté. Chaque dossier sera évalué par le comité de sélection;
- Dans son appréciation, le comité de sélection utilise les critères suivants :
 - excellence du dossier académique;
 - originalité et intérêt scientifique du projet;
 - pertinence du projet pour la recherche sur les thématiques associées à la programmation de la chaire et du Partenariat;
 - qualité du programme de publications.
- Le comité peut décider de convoquer les candidats à une entrevue.

Le récipiendaire s'engage à :

- Travailler à temps plein sur les activités de recherche financées dans le cadre de ce concours;
- Réaliser ses activités de recherche au sein de l'équipe de la **CREVAJ** à Montréal en acceptant de se déplacer à l'UQTR (Trois-Rivières) lorsque jugé nécessaire par un cosuperviseur;
- Contribuer aux activités scientifiques du Partenariat **(RÉ)SO 16-35** et de la **CREVAJ** (séminaires, conférences, ateliers, etc.);
- Déposer un rapport au terme du financement faisant état de ses réalisations en lien avec ses activités de recherche postdoctorale.

La CREVAJ et le (RÉ)SO 16-35 s'engagent à :

- Inscrire le candidat comme stagiaire postdoctoral à l'ENAP et à l'UQTR;
- Fournir un lieu de travail (et les infrastructures informatiques nécessaires) à l'ENAP (campus de Montréal) et à l'UQTR (Trois-Rivières) lorsque nécessaire.

Pour présenter une demande² :

Le dossier de présentation d'un candidat doit inclure les documents suivants :

- une lettre de motivation indiquant votre cheminement académique, vos perspectives futures de carrière et comment elles sont reliées aux thématiques de la Chaire et du Partenariat;
- un résumé de votre projet de recherche (maximum trois pages) : problématique, hypothèses ou objectifs de recherche, méthodes et analyses, faisabilité, contribution à l'avancement des connaissances et bibliographie succincte;
- un curriculum vitae incluant : études et diplômes obtenus, bourses, prix et distinctions obtenus, publications, communications et expérience de recherche;
- les relevés de notes officiels de vos études universitaires;
- deux lettres d'appréciation, dont l'une de votre directeur de recherche au doctorat. Ces lettres doivent être envoyées par courriel par leurs auteurs.

Les dossiers doivent être acheminés par courriel :

reso1635@uqtr.ca et info.crevaj@enap.ca

Date limite pour soumettre votre candidature : 31 mars 2019

² Seuls les candidats retenus ou sélectionnés pour une entrevue seront contactés par le comité d'évaluation. Les communications se feront par courriel.